

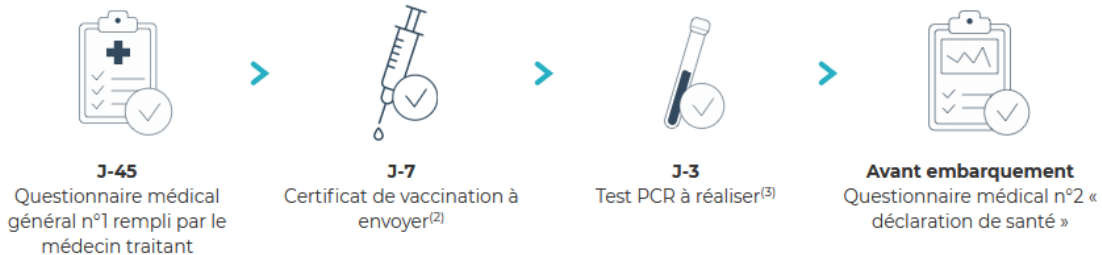
Notre bulle sanitaire « ANTI-COVID »

À terre ou à bord, votre sécurité est une de nos **préoccupations absolues**. Avec le principe de la **vaccination obligatoire**, PONANT optimise son protocole déjà robuste intégrant toutes les mesures technologiques, humaines et matérielles pour assurer une **bulle sanitaire « ANTI-COVID »** étanche. Cette protection renforcée repose sur 3 “boucliers” qui garantissent des conditions drastiques d’accès à nos navires, des protocoles sanitaires à bord rigoureux ainsi qu’un contrôle et un suivi quotidiens.



Conditions d'accès à la zone ANTI-COVID

Toutes les personnes sont contrôlées et soumises au protocole d'accès à la zone « Anti-Covid ».



Embarquement ou refus si :

impossibilité de prouver sa complète vaccination au moins 7 jours avant embarquement, vaccination au-delà de la période de protection immunitaire valide selon les directives définies par la Haute Autorité de Santé le jour de l'embarquement, vaccin non conforme aux recommandations de la HAS, résultats tests positifs, test > 72h, contact avec cas de Covid-19 dans les 14 jours précédents, température >38°C / 100.4 °F ou symptômes détectés.



Préservation de la zone ANTI-COVID

Toutes les **personnes** à bord (passagers et équipage) sont soumises au protocole sanitaire obligatoire et tous nos **espaces** à bord sont traités régulièrement pour assurer une désinfection totale. Pour préserver cette bulle sanitaire, les sorties à terre seront réalisées uniquement dans des régions où l'épidémie est maîtrisée.



DÉSINFECTION
des bagages et
des marchandises



PASSAGERS
Remise de kits de
protection. Port
du masque
obligatoire lors
des déplacements
à l'extérieur de la
cabine⁽⁴⁾



NETTOYAGE
de tous les
espaces et
désinfection de
l'air renouvelé



**GESTES
BARRIÈRES**
et distanciation
physique⁽⁵⁾. Prise
de température
automatisée et
systématique.



ÉQUIPAGE
port du masque
ou de visières
obligatoires



**ZONE
D'ISOLEMENT**
disponible si
nécessaire (5
cabines)



LES VISITES À TERRE

Les embarcations seront désinfectées et les passagers observeront des consignes sanitaires renforcées : distanciation sociale, port du masque, gestes barrières, retour à bord en appliquant des procédures de désinfection des mains et de contrôle de la température.



Contrôle de la zone ANTI-COVID

Nous avons pensé et développé un véritable **système de suivi et de contrôle** de la situation sanitaire à bord de nos navires afin de vous garantir une zone ANTI-COVID tout au long de votre voyage.



ÉQUIPE MÉDICALE
Médecin et infirmier à bord



HÔPITAL EMBARQUÉ
Suivi quotidien et diagnostic rapide.
Possibilités de test PCR et/ou antigènes à bord



PRÉLÈVEMENTS
Réguliers sur surfaces sensibles



SUIVI ET CONTRÔLE
Des passagers et du navire



APRÈS DÉBARQUEMENT
Le jour du débarquement, un questionnaire médical n°3 est remis au passager. Il devra être renvoyé à l'accompagnement en cas de symptômes ou test positif dans un délai d'un mois après la croisière.

Le modèle de croisière PONANT en réponse aux exigences sanitaires actuelles

PONANT conjugue avec succès navires de petite taille (en moyenne 100 cabines), éco-conception, protocole sanitaire et collaboration avec les acteurs locaux pour des voyages responsables et un tourisme durable. Son modèle, unique dans le secteur de la croisière, a permis à la compagnie de déployer ses protocoles avec rigueur, rapidité et efficacité.

La compagnie a également investi depuis de nombreuses années déjà dans la mise en place d'hôpitaux embarqués de haut niveau à bord des navires de sa flotte, composés d'une infrastructure médicale de pointe (appareils de radiologie, de biologie ou encore de réanimation...) allant au-delà de toutes les normes touristiques actuelles. Une équipe médicale experte, composée d'au moins un médecin et un infirmier, disponibles 24/7 y sont présents.

En cas d'alerte : si jamais une personne à bord devait présenter des symptômes de contagion à la Covid-19, elle serait immédiatement prise en charge par notre équipe médicale et le protocole de traçage, d'isolement et de décontamination s'appliquerait.